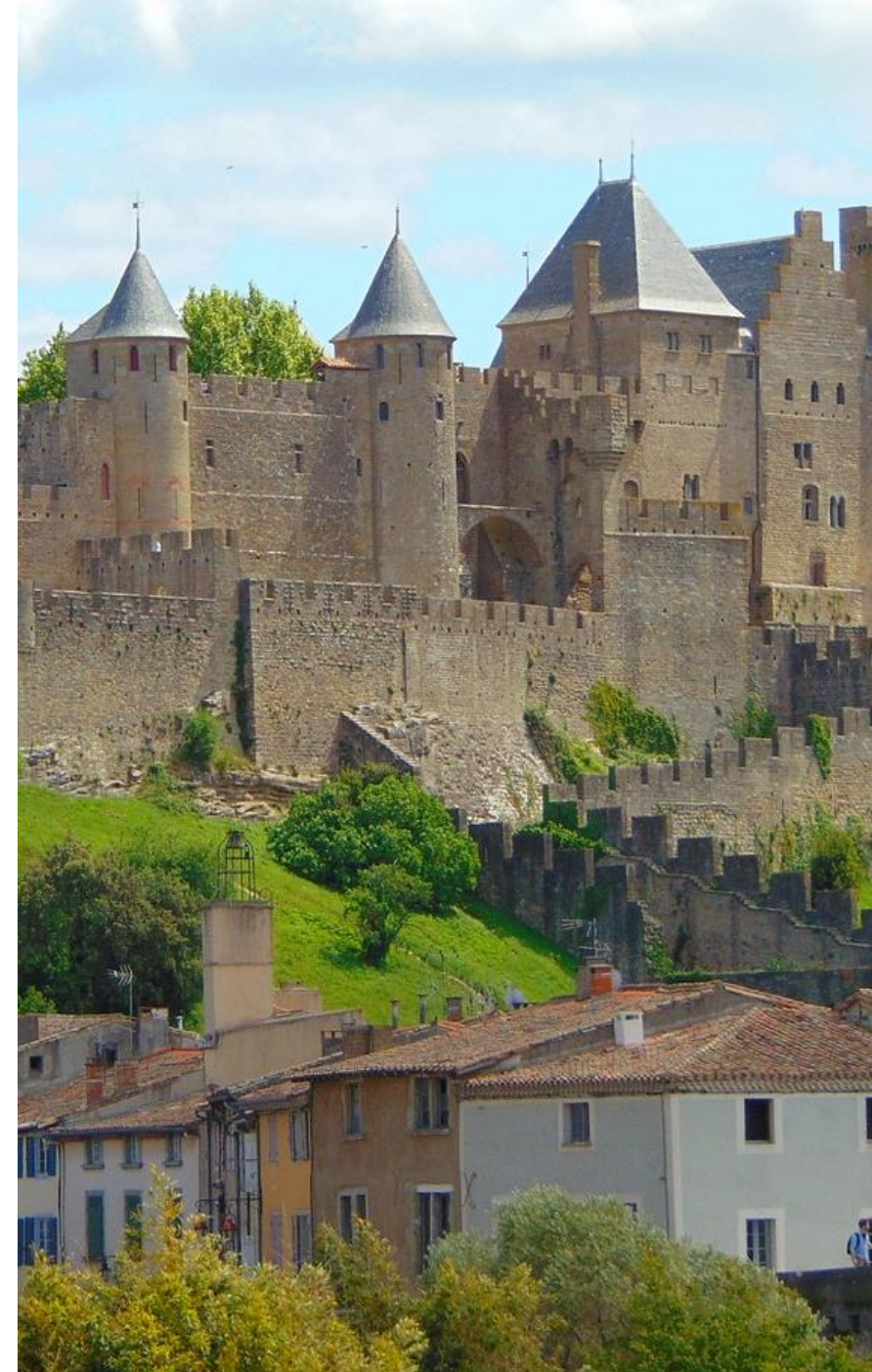


Bilan annuel de l'action de la Drac dans le **département de l'Aude (11)**



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cité de Carcassonne, Aude (11)

L'Aude, c'est...



373 000 habitants



Un chômage des **jeunes de 15 à 24 ans** particulièrement **élevé**



Le département **le plus pauvre** d'Occitanie, **principalement rural**

Le département se caractérise par une forte rupture entre l'arrondissement de Narbonne (poumon économique du département) et les arrondissements de Carcassonne et Limoux.

Par ailleurs, l'Aude dispose de **peu de labels dans le domaine des arts vivants** : **1 scène nationale** à Narbonne, **2 conservatoires à rayonnement départemental**, **1 centre culturel de rencontre** récemment labellisé (abbaye de Lagrasse). Les principales structures artistiques qui se distinguent sont le théâtre dans les Vignes, le Chai de Capendu et le théâtre des 3 Ponts. Le département dispose en revanche d'un maillage serré de bibliothèques (plus de 300) et d'une médiathèque départementale bénéficiant de deux annexes (Limoux et Narbonne). De nombreux labels se démarquent également dans le domaine du patrimoine : **9 musées de France**, **1 monument historique** relevant du Centre des monuments nationaux et du patrimoine de l'Unesco (ville fortifiée de Carcassonne), les **deux villes d'art et d'histoire** de Narbonne et Carcassonne. À ce jour, il existe par ailleurs **4 contrats de ville** dans le département : Carcassonne, Limoux (suivi par la sous-préfecture de Limoux), Narbonne, Lézignan-Corbières (suivis par la sous-préfecture de Narbonne).

Préfet du département : Christian Pouget

Présidente du conseil départemental : Hélène Sandragué

Patrimoine

Monuments historiques

Le département concentre **4,1 %** des crédits engagés au titre des **monuments historiques (MH)** pour la Drac, qu'il s'agisse de monuments propriétés de l'État ou non. Leur nombre est assez important sur le territoire, principalement en **bâti religieux** : chapelles, basiliques, cathédrales, abbayes...

Parmi les monuments historiques **propriétés de l'État**, **119 843 €** ont été affectés en 2023 pour les travaux d'investissement sur la cathédrale Saint-Michel et la basilique Saint-Nazaire de Carcassonne, monuments classés, dont la maîtrise d'ouvrage est effectuée par la Drac. **36 960 €** ont notamment été engagés pour lancer les études pour la mise en sécurité de la basilique. À ces chantiers d'investissement, il convient d'ajouter les importants travaux d'entretien dirigés par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap) pour **117 432 €**, qui permettent d'assurer une bonne veille sanitaire sur des monuments État (cathédrale, basilique, oppidum de Mailhac, oppidum de Sigeac et oppidum de Montferrand). **36 942 €** ont été affectés aux **3 oppida**.

Parmi les principales opérations subventionnées en 2023 sur des **MH « non État »**, on peut citer, par ailleurs, les églises de Fanjeaux et Conques-sur-Orbiel, suites d'opérations pluriannuelles engagées par de petites collectivités portant sur des restaurations générales. À l'abbaye de Fontfroide, plusieurs projets sont actuellement menés : restauration de menuiseries/couvertures, aménagement pour le développement de l'abbaye, sécurité incendie, etc. À Carcassonne, dans le cadre de l'opération Grand Site, plusieurs projets touchant des éléments patrimoniaux sont en cours : l'entrée est de la Cité, le Pont Vieux et la place Saint-Gimer.



Cité de Carcassonne

Patrimoine

Monuments historiques



Abbaye de Lagrasse

L'abbaye de Lagrasse fait l'objet d'un mode de gestion particulier, partagée entre **deux parties**, l'une **publique**, l'autre **privée**. La partie privée est propriété, depuis une quinzaine d'années, d'une communauté des chanoines de la Mère de Dieu, qui observe le rite tridentin. La partie publique est détenue par le Département de l'Aude et désormais siège de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Les arts de lire-Abbaye de Lagrasse », qui a reçu en juillet 2023 le label « centre culturel de rencontre », en faisant le troisième CCR d'Occitanie, et le vingt-deuxième au niveau national. Le projet culturel développé par le directeur de l'EPCC Jean-Sébastien Steil et son équipe, puise sa source dans l'activité littéraire développée sur le site par l'association le Marque-Page autour des éditions Verdier, et dont l'événement le plus emblématique est le « Banquet du livre d'été ». Après des années de maturation du projet, de dialogue avec les différents partenaires et d'accompagnement par les services de la Drac Occitanie, la labellisation vient entériner un changement d'échelle et de perspective. Parmi celles-ci, un projet de réhabilitation inscrit au contrat de plan État-Région (CPER) qui devrait se concrétiser dans les années à venir. L'abbaye fait déjà l'objet d'une restauration du bras sud du transept, opération importante pour la communauté religieuse, propriétaire des lieux, puisqu'elle a pour objectif de rétablir le lien entre transept et église abbatiale rompu depuis la fin du XIX^e siècle.

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) a proposé **l'inscription ou l'extension** de protection de **9 monuments historiques** de l'Aude en 2023 (immeubles).

Patrimoine

Archéologie

Le département se distingue dans le territoire de par sa richesse archéologique.

Compte tenu du caractère exceptionnel de l'opération de fouilles ayant été menée récemment sur le site de la Robine à Narbonne, tant du point de vue de ses résultats scientifiques que de l'investissement hors norme de l'État et de la synergie avec les collectivités, une remise solennelle du rapport de fouilles doit être organisée début 2024 sous l'égide du préfet de région, avec l'ensemble des partenaires réunis (Région, Département, Commune, aménageur, membres du comité scientifique et Inrap). Cette remise actera la mise à disposition en suivant des mobiliers afférents au musée Narbo Via.

À l'occasion de l'opération Grand Site à Carcassonne, plusieurs diagnostics archéologiques ont été réalisés en 2022. Le premier, sur le parking des Tripiers, a permis de découvrir des vestiges des faubourgs installés au pied de la Cité, dans un état de conservation exceptionnel, modifiant le projet initial afin que les vestiges puissent être fouillés dans les années à venir. Par ailleurs, une fouille archéologique préventive importante est prescrite dans la rue du Pont-Vieux. Le projet d'aménagement n'étant pas abouti dans ce secteur, elle ne devrait pas être lancée avant plusieurs années.



L'Aude, territoire de richesse archéologique

Patrimoine

Archéologie

Trois oppida sont propriétés de l'État dans le département : Mailhac, Pech Maho et Montferrand. Depuis 2022, un programme d'entretien de la végétation des oppida, qui pourra aboutir à des consolidations et à une mise en valeur des sites, est mis en place sur les sites archéologiques du Cayla (Mailhac) et de Pech Maho (Sigean). Ce dernier site est, par ailleurs, régulièrement visité par des détectoristes. Une réflexion est en cours, parmi les services patrimoniaux de la Drac, sur l'élaboration de « plans de gestion » pour la bonne conservation de ces sites.

À Limoux, trois diagnostics archéologiques réalisés en 2022 ont livré des vestiges très intéressants pour l'histoire médiévale de la ville, sur la colline des Pontils et dans le centre de Limoux. Ils seront suivis de fouilles archéologiques préventives.

Enfin, il convient de souligner l'action de l'Arkam, association exemplaire, très investie dans le domaine de la médiation de l'archéologie et du patrimoine. Acteur incontournable du secteur au plan régional, l'Arkam vise à décroiser l'archéologie et à la rendre accessible au plus grand nombre via une grande diversité de médias. Le festival des Rencontres d'Archéologie de la Narbonnaise, lancé il y a 9 ans, est le principal événement porté par cette structure, soutenue par la Drac.



L'archéologie au cœur des préoccupations audoises

Patrimoine

Musées

On compte **9 Musées de France** dans l'Aude, de taille très variable.

L'EPCC Narbo Via a été créé en février 2020. L'État est membre fondateur aux côtés de la Région, de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne et de la Ville de Narbonne. Il réunit **trois établissements** dont **deux Musées de France** : Horreum à Narbonne, musée et site archéologique Amphoralis à Sallèles-d'Aude, musée Narbo Via à Narbonne.

Inauguré en mai 2021, ce dernier est entièrement tourné vers la **valorisation des collections archéologiques** de la Narbonnaise antique. Déployé sur plus de **8 000 m²**, son parcours permanent présente environ **6 000 pièces** dont près de **800 blocs lapidaires** sur un immense mur dont la scénographie a été primée. L'État a contribué au financement de la muséographie et de la signalétique du musée à hauteur de **1,45 M€** dans le cadre du CPER 2015-2020 ainsi qu'au chantier de restauration des collections à hauteur de **550 000 €**.



La musée Narbo Via © Arnaud Späni

Patrimoine

Musées



La galerie lapidaire, Narbo Via © Arnaud Späni

Aujourd'hui, la question de la restauration des blocs lapidaires (majoritairement propriété de la ville de Narbonne) est au cœur des préoccupations des partenaires de l'EPCC. Une méthodologie a été trouvée pour tenter de stopper les dégradations sur cette collection majeure et commencer une nouvelle campagne de restauration indispensable pour la préservation des œuvres. Cette nouvelle opération de restauration, soutenue financièrement par la Drac, est l'occasion de positionner Narbo Via comme un acteur de la recherche et d'ouvrir la politique des publics sur ces questions.

La ville de Narbonne a engagé une réflexion pour la restructuration et la rénovation du Palais-Musée, ainsi qu'un chantier des collections pour optimiser les espaces de réserve et reconditionner les collections. Cette opération est soutenue par la Drac à hauteur de 94 500 € sur un montant total de 189 000 €.

Candidature Unesco des forteresses de montagne

Une demande d'inscription sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco est en cours pour le bien « Système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^e - XIV^e siècles) », constitué de la Cité de Carcassonne et d'une sélection de sept châteaux sentinelles (dits « châteaux cathares »). Le dossier sur l'harmonisation des protections du bien est passé en CRPA. Les demandes d'extension de protection au titre des monuments historiques sont en cours d'instruction par la Drac. Les travaux de restauration et de mise en valeur sont accompagnés de fouilles archéologiques préventives depuis plusieurs années et encore pour une longue période, au gré des travaux. L'Udap de l'Aude est mobilisée sur la gestion de la cité médiévale (hors CMN), notamment en saison touristique, à l'approche de l'expertise terrain très probable de l'Icomos, pour laquelle il est nécessaire d'anticiper au moins 6 mois à l'avance les procédures.



La Cité de Carcassonne, en demande d'inscription complémentaire sur la liste du patrimoine Unesco

Patrimoine

Espaces protégés

L'élaboration du **périmètre de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)** de Narbonne arrive à sa fin. Le dossier a été validé en commission nationale (CNPA) le 6 juillet 2023, l'enquête publique et la mise en vigueur du document sont en cours. L'État et la commune sont satisfaits de voir enfin aboutir ce dossier amorcé en 2005 et dont le déroulement des études et de la procédure ont connu des temps d'arrêt importants.

L'Udap de l'Aude accompagne les collectivités dans l'élaboration d'outils de protection plus adaptés au contexte patrimonial ; de nouveaux **sites patrimoniaux remarquables (SPR)** ont été engagés en 2023, notamment à Alet-les-Bains et Lagrasse.

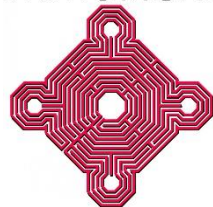
De nombreux **périmètres délimités des abords (PDA)** sont proposés aux communes volontaires comme alternative plus sensible aux abords des 500 m autour des monuments historiques.

L'Udap est très présente sur l'ensemble du département avec une quinzaine de permanences délocalisées auprès des collectivités et leurs administrés. Avec près de **5500 consultations**, majoritairement représentées par les **demandes d'autorisation du droit des sols (ADS)**, l'instruction représente aujourd'hui la plus grande charge de travail

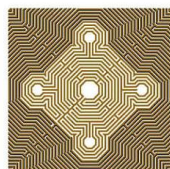
Les architectes des bâtiments de France sont par ailleurs nommés conservateurs de **6 monuments historiques** appartenant à l'État dans l'Aude, dont la cathédrale Saint-Michel et la basilique Saint-Nazaire de Carcassonne, où ils assurent également le rôle de **responsable unique de sécurité (RUS)**.

Enfin, l'Udap de l'Aude mène un **travail de veille** sur les biens inscrits au **patrimoine mondial de l'Unesco** (notamment le canal du Midi, et la Cité médiévale de Carcassonne), et accompagne **l'association Mission patrimoine mondial (AMPM)** pour la candidature du « Système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne » sur les 7 sites.

MONUMENT



HISTORIQUE



**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**



Patrimoine

Villes et pays d'art et d'histoire



On compte **2 Villes d'art et d'histoire** dans l'Aude, Narbonne et Carcassonne.

La Drac plaide pour passer à un statut de **Pays d'art et d'histoire** pour Narbonne, qui serait adossé au parc naturel régional, mais l'action de l'agglomération se concentre pour le moment en direction du jeune public.



La cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur de Narbonne

Création et action culturelle

Création

À la scène nationale de Narbonne, « Théâtre+Cinéma », le travail du nouveau directeur Fabien Bergès, en poste depuis quelques mois, est d'ores et déjà salué. La question statutaire actuelle du passage à un **EPCC** avance progressivement avec les partenaires. Une dynamique de **théâtre populaire** existe, par ailleurs, à travers l'association ATP de l'Aude, qui travaille en lien étroit avec la scène nationale. Dans ce contexte, la démarche impulsée depuis quelques années par l'association Le Graph en vue de la création d'un **centre d'art contemporain d'intérêt national** est elle aussi opportune..



La SN de Narbonne, bientôt EPCC ?

Création et action culturelle

Création

En musique, le département dispose de **2 conservatoires à rayonnement départemental (CRD)**, 1 à Narbonne et 1 à Carcassonne. Un schéma départemental se développe via l'association départementale de musique et de danse ; la scène nationale s'ouvre à la musique et exprime le désir d'accueillir des artistes associés, avec l'appui de la Drac. 4 ensembles musicaux conventionnés sont à signaler. Le festival annuel de Carcassonne et 2 associations s'affirment également comme des vecteurs importants des musiques actuelles : 11bouge, centrée sur l'agglomération de Narbonne et Musicalsol, plutôt centrée sur les espaces ruraux. La scène du Chapeau Rouge participe à la promotion des talents locaux par le biais de résidences, concerts et d'un accompagnement artistique.



2 CRD situés dans l'Aude, à Narbonne et Carcassonne

Création et action culturelle

Création

Comme dans les autres départements d'Occitanie, le paysage de la danse est **en cours de structuration** dans l'Aude. Une **dynamique de rapprochement des compagnies entre elles** est en cours. Deux projets sont également à souligner : le dispositif d'action culturelle de territoire Carcassonne – territoire de danse, qui se décline, hors temps scolaire, autour de 3 parcours, sur 3 thématiques, avec 3 chorégraphes femmes ; et le théâtre dans les Vignes – atelier de fabrique artistique (AFA), signataire en janvier 2024 d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec la Drac, qui développe son axe danse avec un programme de résidences sur 3 ans articulé avec le projet de la ville et le dispositif « Danses en territoires », en lien avec le centre de développement chorégraphique national (CDCN) de Toulouse « La place de la danse ».

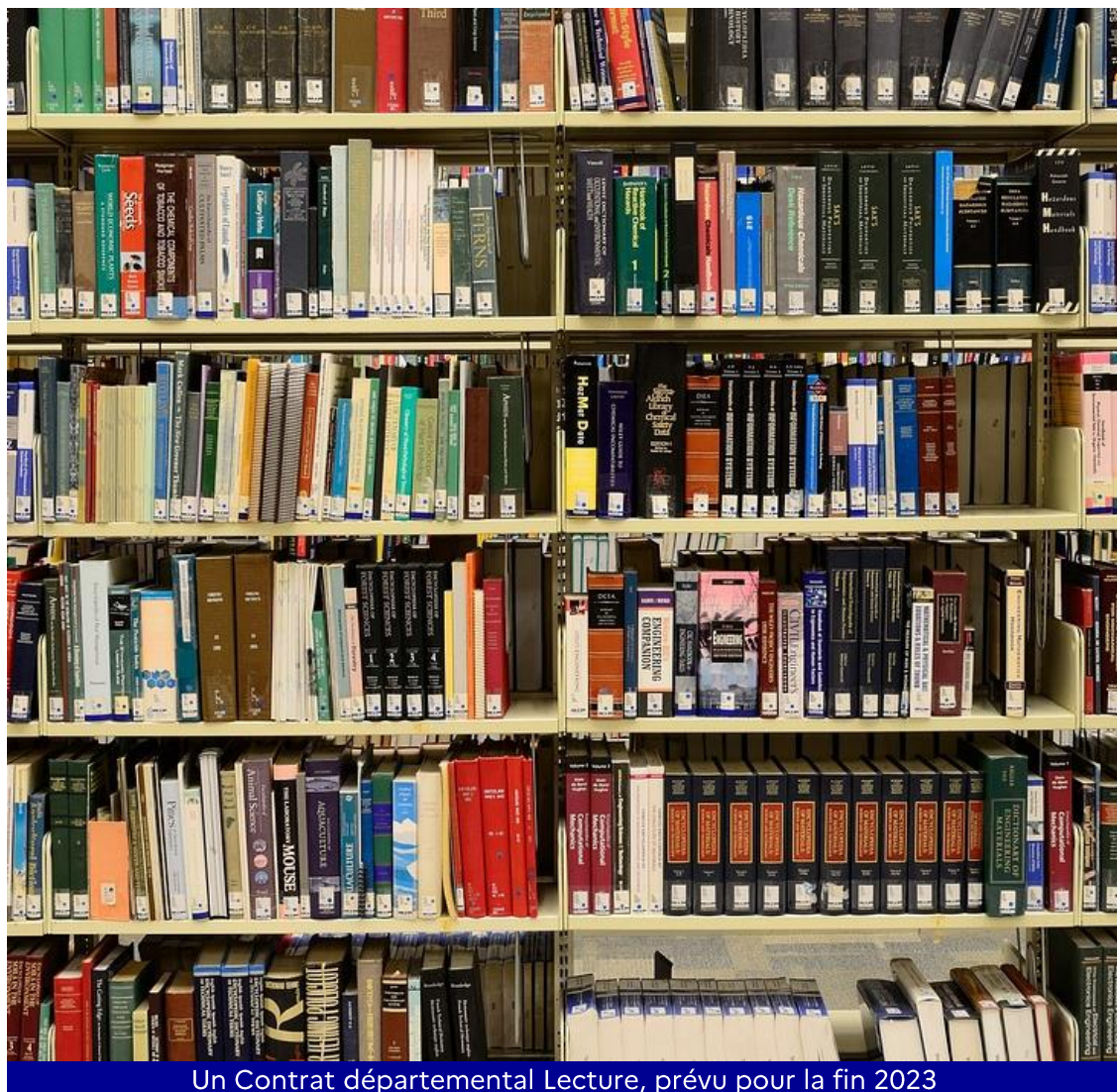
Le maillage audois, en termes de cinéma, est quant à lui assez faible, mais compensé par un circuit de cinéma itinérant. Un seul festival est soutenu par la Drac par le biais de l'éducation à l'image, dimension qui se distingue dans le secteur.



Le paysage de la danse, en cours de structuration dans l'Aude

Création et action culturelle

Livre et lecture



Un Contrat départemental Lecture, prévu pour la fin 2023

Le rôle d'accompagnement en expertise des intercommunalités de la médiathèque départementale de l'Aude a été renforcé, comme ailleurs, par la **loi sur les bibliothèques** de décembre 2021. Un **contrat départemental lecture 2023-2025** est prévu pour la fin 2023 : il permettra de soutenir la transformation qualitative et organisationnelle de la bibliothèque départementale de l'Aude et de développer ses services. Le projet de médiathèque centrale d'agglomération à Carcassonne a été lancé récemment. Le projet scientifique et culturel du lieu, ainsi que le **schéma de développement de la lecture publique**, sont attendus à moyen terme. Le calendrier de réalisation de la collectivité est contraint (concours d'architecture en juillet). À la médiathèque du Grand Narbonne ont commencé un réaménagement et une restructuration intérieure de grande envergure, rénovation profonde qui permettra de développer les services, les usages et le confort. Ce projet de qualité estimé à **1,3 millions** sera soutenu au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD). La subvention totale apportée par la Drac devrait s'élever à **775 900 €**, soit plus de **50 % du montant éligible** (chiffres prévisionnels sous réserve). Dans le Limouxin, un projet de médiathèque de **1 865 m²** prolongé depuis 2017 a été financé pour la première tranche par la DGD (**plus d'1 M€**). Enfin, plusieurs nouveaux **contrats territoire lecture (CTC)** ont été lancés entre 2022 et 2023, avec les communautés de commune de Piège Lauragais Malepère, Castelnaudary Lauragais Audois et Montagne Noire.

Création et action culturelle

Éducation artistique et culturelle/action culturelle et territoriale

3 conventions de généralisation de l'éducation artistique (CGEAC) du département sont en phase d'évaluation (Carcassonne Agglomération, communauté de communes du Limouxin et PETR du Lauragais). En 2023, une quatrième convention a été signée avec le conseil départemental et une cinquième avec la communauté de communes de la Montagne Noire. L'Agglomération du Grand Narbonne souhaitant également avancer vers une CGEAC, la Drac l'a orientée, à ce stade, vers un **plan d'action et de gestion de la généralisation de l'éducation artistique**

Les **4 contrats de ville** de l'Aude disposent d'un volet culturel inégalement développé : ceux de Narbonne et Carcassonne comportent une dynamique culturelle identifiée, Limoux développe des actions privilégiant une logique de cohésion sociale entre urbain et rural, Lézignan n'a pas encore développé de volet culturel. En revanche, la « Cité éducative de Lézignan » offre un cadre opérationnel pertinent qui reste à investir sur le plan culturel.

Pass Culture : l'Aude est le **6^e département d'Occitanie en nombre d'inscrits**, devant le Tarn-et-Garonne et derrière le Tarn.

12 924 jeunes en sont bénéficiaires, le taux d'utilisation est de **82,6 %**, le taux de couverture de **88 % pour les + de 18 ans** et de **41 % pour les moins de 18 ans**.



Création et action culturelle

Éducation artistique et culturelle/action culturelle et territoriale

Les Micro-Folies audoises sont **en phase de structuration**. On en compte **3** établies dans le département : Narbonne, Lézignan-Corbières et Carcassonne, et **1** en développement dans la Haute Vallée de l'Aude. L'espace IN'ESS à Narbonne s'est doté d'un kit de mobilité pour diffuser les contenus numériques à l'échelle de l'agglo ; la MJC de Lézignan a inauguré son Fablab en mars dernier ; le centre social du Viguié a enfin finalisé l'installation du réseau numérique et s'apprête à s'engager dans un projet de Fablab artistique avec l'école d'art, projet qui s'enrichit de la contribution d'enseignants designers de l'école d'art, dessinant les prémices d'un parcours artistique des jeunes du centre social du Viguié vers la fabrique des arts. Enfin, la commune de Limoux vient d'acquérir un kit Micro-Folie de mobilité et un véhicule pour le territoire du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et s'attache à créer un espace pour accueillir le projet au sein des bâtiments de la mairie.

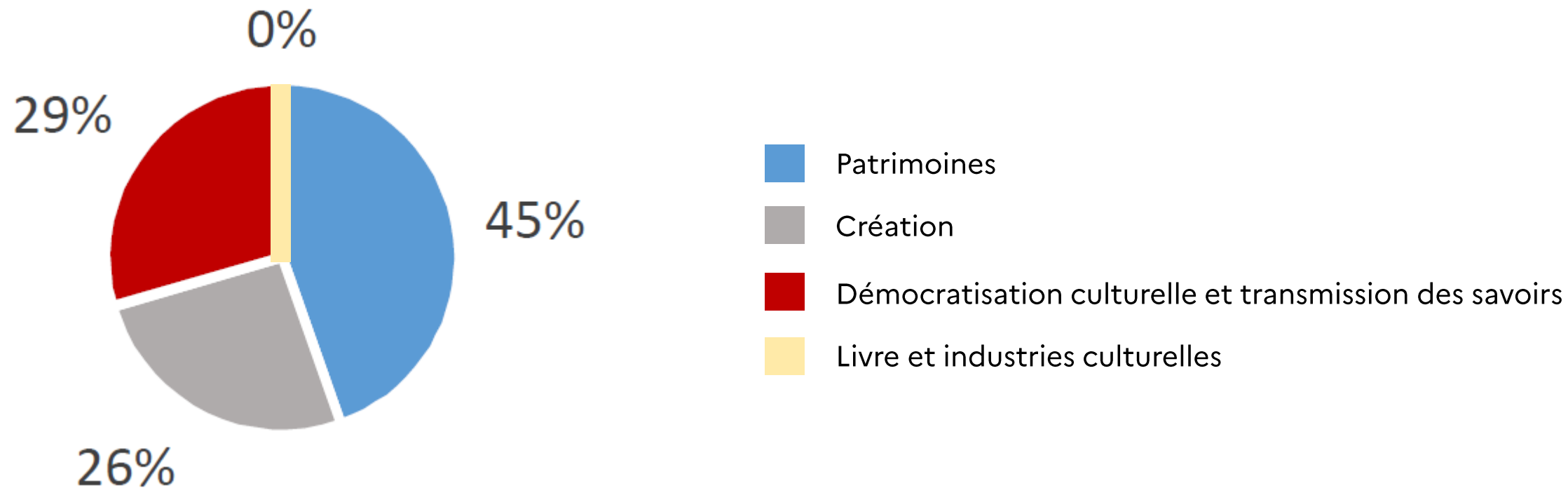
Un **projet de convention** porté par l'association « Lo Camin del Sol » a été signé le 26 mai, représentant la reconnaissance ministérielle de cette structure pour son action d'éveil musical menée auprès des enfants malades ou en situation de handicap dans l'Aude et en lien avec **14 points relais** au national. Cette convention pourrait servir de modèle pour finaliser ce type de partenariats dans d'autres régions de France. L'action consiste en un concert dans l'Aude, « Les Oliviers de l'espoir », des ateliers et rassemblements musicaux.

Le département se distingue par ailleurs particulièrement sur le terrain de « L'Olympiade culturelle », avec de nombreux projets labellisés.



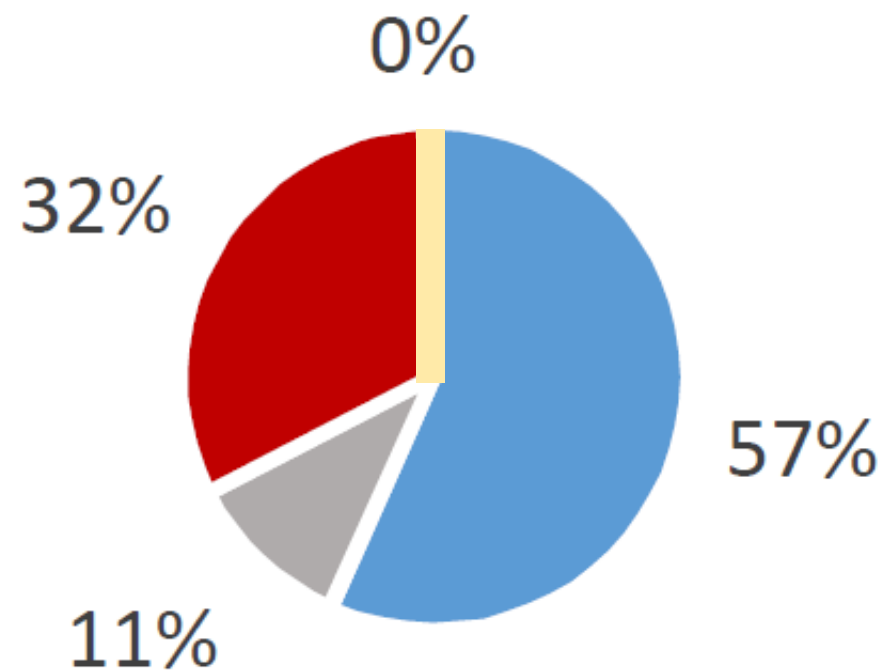
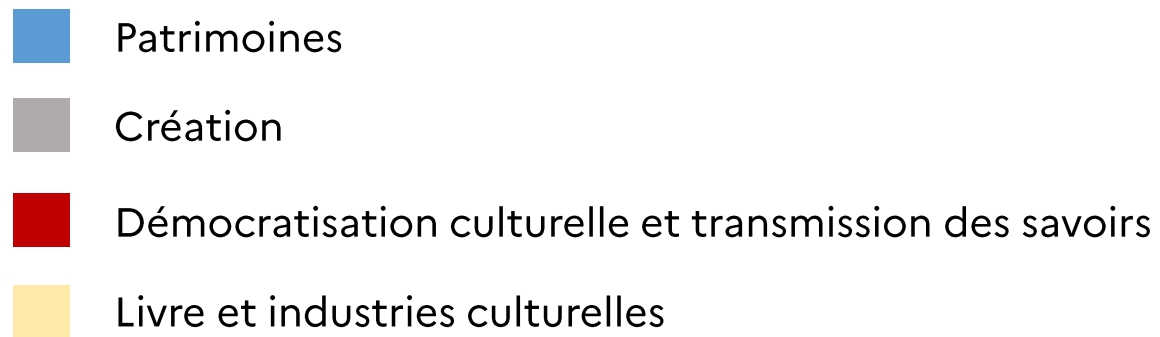
Budget

Répartition des crédits par programme



Budget

Nombre de projets par programme



Budget

Subvention moyenne par programme

